



**Syndicat Unitaire des Personnels
des Administrations Parisiennes**

6 rue Pierre Ginier 75018 Paris / tél.: 01 44 70 12 80 / mail : syndicat.supap-fsu@paris.fr

LA FSU TERRITORIALE **PARIS**

La DPE en grève du 23 mai au 30 juin : **A l'approche des JO, faisons entendre notre voix !**

Constat et revendications du SUPAP-FSU concernant les JOP :

Impact sur les agent.es :

Le quotidien des agent.es sera fortement impacté par les JOP, avec une pression accrue sur les congés d'été et la charge de travail des agent.es, dans les ateliers mais aussi pour les catégories B en Divisions territoriales.

Le SUPAP-FSU s'inquiète que les JOP ne se fassent au détriment des conditions de travail des agent.es. Notre syndicat demande des mesures concrètes pour compenser l'impact des JOP sur les agent.es.

En conséquence, la section DPE du SUPAP-FSU dépose un préavis de grève du 23 mai au 30 juin pour permettre aux collègues de faire respecter leurs droits et de se mobiliser. Ce préavis porte sur les revendications et demandes de clarifications suivantes :

- Prime de 1 900 € pour tous les agent.es travaillant pendant les JOP,
- Précisions concernant la présence obligatoire, et clarification sur les services et métiers de la DPE concernés par ces critères :
 - 10 semaines sur 13 (entre le 15 juin et le 15 septembre) pour les postes exigeant une présence opérationnelle effective ou des missions de salubrité, sécurité publique ou sécurisation des jeux.
 - 9 semaines sur 13 (entre le 15 juin et le 15 septembre) pour les postes préparatoires aux JOP,
- Information rapide des agent.es pour leur permettre d'ajuster leurs congés annuels,
- Révision complète du parc auto petits engins, qui va être très fortement sollicité, pose des AK5 OBLIGATOIRE sur les ENT et remplacement des véhicules les plus vétustes,
- Réponses sur l'arrivée d'effectifs dans les ateliers mécaniques de la SMM et sur le budget entretien réparations,
- Renfort d'effectifs dans les ateliers territoriaux et AS, les plus exposés par la charge d'activité.

Important : Contactez notre section DPE par téléphone au **06 11 90 96 54** ou mail DPE-section-dpe-supap-fsu@paris.fr et consultez régulièrement le blog du SUPAP-FSU pour vous tenir informé.es de l'évolution de la situation : <http://www.supap-fsu.org>

